

Berne, le 19 avril 2010

Ce que les jeunes font vraiment sur Internet

Beaucoup d'adultes ne connaissent pas très bien le monde virtuel dans lequel évoluent les enfants et les adolescents. Grâce au nouveau guide enter et au cours sur la "Protection des jeunes", la société Swisscom entend les initier à cet univers, en leur faisant découvrir les avantages, mais également les risques associés aux médias numériques, et en leur expliquant comment en faire bon usage.

"Etre en ligne" est devenu une philosophie de vie pour les enfants et les adolescents, qui ne se séparent plus de leur ordinateur et de leur téléphone portable. On les dit experts en la matière. Mais possèdent-ils vraiment les compétences qui leur permettent d'utiliser les médias numériques de façon sûre et responsable ?

Guide enter : des conseils pour les parents et les pédagogues

Le guide¹ enter explique ce que font les enfants lorsqu'ils sont en ligne ou qu'ils utilisent leur portable, quels sont les dangers qui les guettent et comment les en protéger. Enter donne également la parole aux experts: Daniel Süss, psychologue des médias, et Ronja Tschümperlin, de la Fondation suisse pour la protection de l'enfant, donnent leur avis sur la consommation de médias des jeunes.

Le guide a également un complément en ligne qui propose un test de compétences en matière de médias: il permet aux utilisateurs de découvrir quel type médiatique leur correspond le mieux et d'apprendre comment obtenir les informations qui leur manquent dans ce domaine.

Cours "Protection des jeunes"

Le cours "Protection des jeunes" entraîne les parents et les enseignants à la découverte d'Internet. Ces derniers apprennent à se servir des principales applications, à repérer les dangers et à transférer et échanger des données sur leur portable ou sur Internet. Proposé au tarif de CHF 30.-, le cours dure deux heures et a lieu sur différents sites de Suisse romande et de Suisse alémanique. Une session spéciale peut également être organisée à l'intention d'un groupe de parents ou de membres du corps enseignant. Un formateur se déplace alors sur le site souhaité².

Savoir repérer les dangers

Photos porno et vidéos violentes qui circulent entre adolescents, mobbing³ et jeux en ligne font régulièrement la une. Au cœur du débat : les règles pour l'usage des téléphones mobiles à l'école et la prévention de la violence. Bien des parents ne connaissent pas le comportement des enfants et des adolescents face aux médias de loisirs. Et ils se demandent comment leurs rejetons surfent dans les

¹ Enter peut être commandé gratuitement sur www.swisscom.ch/enter

² Pour cette intervention à la demande d'une durée de deux heures, il en coûte la somme forfaitaire de CHF 400.- à l'organisateur.

³ Mobbing - harcèlement moral au travail. Lorsqu'un problème d'ordre professionnel devient insoluble, il n'est pas rare qu'il vire au conflit personnel. Le harcèlement est alors une arme dévastatrice, selon le principe : c'est lui/elle ou moi, vaincre ou être vaincu.

médias numériques. Est-ce qu'ils consomment peut-être des contenus douteux ? Et quel rôle joue le téléphone mobile ? Ce guide en ligne montre comment repérer les dangers et les éviter.

Du bon usage des jeux

Les jeux sur ordinateur et en ligne auxquels s'amuse enfants et adolescents ne sont pas tous dangereux. Au contraire, nombre d'entre eux requièrent et développent un esprit créatif et stratégique, quand ils ne sont pas tout simplement distrayants. Mais il est important d'accompagner les enfants et les adolescents pour qu'ils fassent bon usage de ces jeux. Voici quelques conseils utiles..

Instaurer la confiance

- Ne rejetez pas a priori les jeux sur ordinateur et en ligne sans vous faire votre propre opinion. Demandez à votre enfant de vous en expliquer les règles et jouez une partie avec lui.
- Adoptez une position claire et montrez le bon exemple, en particulier en ce qui concerne votre propre usage d'Internet ou de la télévision.
- Encouragez votre enfant à considérer comme un défi toute déception engendrée par un jeu et à relever ce défi pour en tirer profit.
- Les joueurs en ligne communiquent souvent entre eux par chat pour discuter de la stratégie ou du jeu: expliquez à votre enfant qu'il ne doit pas confier ses coordonnées personnelles aux autres joueurs ni se fier sans réserve à eux.
- Encouragez votre enfant à rencontrer des amis et à avoir d'autres activités de loisirs et laissez-lui assez de liberté en ce sens.

Contrôler plutôt qu'interdire

- Le contrôle commence dès l'achat: les jeux doivent être adaptés à l'âge de votre enfant. Vérifiez l'âge indiqué sur l'emballage ou consultez le site www.pegi.info. A l'achat, informez-vous en outre sur la nature et le contenu du jeu. Attirez l'attention de vos proches et amis sur ces recommandations, s'ils souhaitent offrir un jeu à votre enfant.
- N'oubliez pas que la limite d'âge peut changer dès qu'on télécharge des fonctions supplémentaires ou des extensions pour les jeux en ligne.
- Installez l'ordinateur qu'utilise votre enfant à un endroit bien en vue, au salon par exemple. Vous verrez ainsi à quels jeux il s'amuse et combien de temps.
- Quelques conseils pour jouer sainement : veiller à un bon éclairage, faire régulièrement une pause, placer l'écran à bonne distance, boire suffisamment et, pour équilibrer le temps passé à l'ordinateur, pratiquer des jeux ou des sports de plein air.

Convenir de règles

- A quoi bon imposer des interdictions que les enfants savent fort bien contourner en allant jouer par exemple chez des copains ? Fixez plutôt des limites claires concernant la durée et le moment où votre enfant peut jouer, par exemple uniquement une fois ses devoirs terminés. Si votre enfant proteste, expliquez-lui vos raisons.
- Demandez à votre enfant de noter sur un tableau le temps qu'il passe à jouer en ligne. Les enfants de 4 à 6 ans ne devraient pas y consacrer plus de 30 minutes par jour et uniquement en compagnie d'un adulte. Pour les enfants de 7 à 11 ans, la durée maximale est de 60 à 90 minutes par jour et pour les plus de 12 ans de deux heures par jour. Il peut s'avérer utile de définir un "budget hebdomadaire" et de convenir de jours sans jeux sur ordinateur.

- Si votre enfant se retire de plus en plus dans l'univers du jeu et semble s'y perdre, ne réagissez pas par une interdiction. Les jeux en ligne complexes demandent en effet beaucoup de temps. Parlez avec votre enfant de sa consommation et limitez-en la durée.
- Prévenez votre enfant que le temps imparti s'achève, afin qu'il puisse terminer le cycle en cours. Vous lui permettez ainsi d'arrêter sur un succès et vous lui évitez la frustration de s'interrompre brusquement en perdant les éventuels gains engrangés.
- Demandez aux aînés de mettre hors de portée des plus jeunes leurs outils informatiques et leurs consoles de jeu.
- Les adolescents trouvent le moyen d'accéder à des jeux pour lesquels ils sont encore trop jeunes. Discutez-en avec eux.

Installer un contrôle parental

- Informez-vous sur les systèmes de contrôle parental pour les consoles et les logiciels de jeux : ils vous permettent de définir les critères d'accès, de protéger l'accès par un mot de passe et de gérer la durée de jeu.
- Les fabricants de consoles intègrent à leurs produits des options pour la protection des mineurs, afin que la limite d'âge soit automatiquement respectée. Vous trouverez des informations sur le réglage du contrôle parental dans l'emballage des jeux ou sur Internet.

Résistance et résilience

Les adeptes de jeux, vidéo ou en ligne, violents ne deviennent pas systématiquement des tueurs fous. Au contraire : la violence dans les médias n'influence pas les personnes qui vivent de façon stable et équilibrée. Elles sont résilientes.

La résilience est un terme utilisé en psychologie qui, à l'origine, décrivait la capacité des gens à conserver leur santé mentale en dépit de circonstances graves telles que l'exode, la pauvreté ou la perte d'un être cher et à ne pas se laisser ébranler par les difficultés. La recherche s'est au départ concentrée sur des enfants comme les descendants des "boat people" vietnamiens qui ont fui aux Etats-Unis après la guerre du Vietnam. Leur départ dans la vie s'est déroulé sous les pires conditions imaginables. Et pourtant, ils se sont intégrés à la société, ont exercé des professions qualifiées, ne sont pas devenus criminels et n'ont montré aucune déviation psychique.

Par la suite, le terme résilience a été étendu en se fondant sur la réflexion que la résilience mentale n'est pas seulement un avantage lors de situations extrêmes. Aujourd'hui, on qualifie également une personne de résiliente si, par exemple, elle sait gérer le stress du quotidien. Selon le prof. Süess, psychologue des médias, cela signifie à propos de la violence dans les médias que "la plupart des gens sont tout à fait aptes à user des médias de façon à ce qu'ils contribuent à leur sentiment de satisfaction [...]."

Bien réagir face à la pornographie

Les jeunes sont de plus en plus tôt et de plus en plus fréquemment en contact avec de la pornographie, notamment via les médias numériques. Internet et le téléphone mobile permettent l'accès anonyme aux images et films, leur assurant une diffusion rapide. La première étude suisse sur la consommation de la pornographie chez les jeunes, réalisée en novembre 2008, montre que 50 % des garçons de 11 ans et plus de 90 % des garçons de 15 ans ont déjà vu des contenus pornographiques. Pour les filles, ce taux est d'environ un tiers.

Rester à l'écart de la pornographie

Mettre du matériel pornographique à disposition de jeunes de moins de 16 ans est interdit⁴. Même les jeunes qui offrent du matériel pornographique à d'autres jeunes, par exemple en les transmettant d'un téléphone à l'autre via Bluetooth ou en les envoyant par e-mail, enfreignent la loi. Voici ce que dit le code pénal Suisse :

CP article 197, alinéa 1: - *"Celui qui aura offert, montré, rendu accessibles à une personne de moins de 16 ans ou mis à sa disposition des écrits, enregistrements sonores ou visuels, images ou autres objets pornographiques ou des représentations pornographiques, ou les aura diffusés à la radio ou à la télévision, sera puni d'une peine privative de liberté de trois ans au plus ou d'une peine pécuniaire."*

Agir en famille

Au sein de la famille, parler ouvertement d'un sujet comme la sexualité n'est pas toujours facile. Seule une base de confiance conséquente permet d'aborder la pornographie. Une discussion ouverte aidera les jeunes à situer de façon correcte les contenus pornographiques sur lesquels ils pourraient tomber. Si parler avec votre enfant s'avère difficile, prenez contact avec un centre de conseil.

Autres informations et documents à télécharger:

Complément en ligne et commande gratuite de « enter » sur www.swisscom.ch/enter

Informations sur le cours "Protection des jeunes" sur www.swisscom.ch/courspourparents

Informations sur le cours "Protection des jeunes" à la demande sur :

www.swisscom.ch/courspourenseignants

Le guide enter remplace la brochure SchoolNetGuide. Les onze éditions du SchoolNetGuide déjà parues sont disponibles sur www.swisscom.ch/schoolnetguide

⁴ En France la répression de la diffusion de contenus pornographiques aux mineurs sur l'Internet se fonde sur l'article 227-24 du Code pénal, qui précise que "le fait soit de fabriquer, de transporter, de diffuser par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support un message à caractère violent ou pornographique ou de nature à porter gravement atteinte à la dignité humaine, soit de faire commerce d'un tel message, est puni de trois ans d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende lorsque ce message est susceptible d'être vu ou perçu par un mineur."